

**Conseil municipal de Villeneuve-le-Roi
du 20 novembre 2014**

Voeu présenté par le groupe J'aime ma Ville

Préserver les capacités d'action de la commune au sein de la Métropole du Grand Paris

Considérant que Villeneuve-le-Roi sera intégrée, au 1er janvier 2016, au sein de la Métropole du Grand Paris ;

Considérant que cette Métropole a été créée sans réelle concertation, et notamment qu'aucun avis n'a été demandé par le gouvernement au conseil municipal de Villeneuve-le-Roi ni aux citoyens villeneuvois, nonobstant l'impact de cette nouvelle structure territoriale dans la vie quotidienne des habitants de Villeneuve-le-Roi ;

Considérant que cette Métropole devrait rassembler au moins 124 communes (Paris et toutes les communes de sa première couronne) au sein d'un établissement public de coopération intercommunale qui comprendra lui-même d'autres EPCI (territoires comprenant au moins 300 000 habitants) ;

Considérant que cette construction législative à marche forcée, bien loin du choc de simplification annoncé, complique encore le mille-feuille administratif français ;

Considérant que ce projet de Métropole devrait faire l'objet d'une modification législative dans le cadre de l'examen, dans les prochaines semaines, de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) ;

le conseil municipal

Est favorable au principe de rationalisation et de modernisation des structures territoriales en Île-de-France;

Réaffirme toutefois son opposition aux dispositions législatives issues de la loi MAPAM du 27 janvier 2014 notamment celles qui concernent la Métropole du Grand Paris (article 12) ;

Demande, si cet article 12 est réécrit, que le gouvernement modifie le statut actuel de la Métropole du Grand Paris en laissant aux communes les moyens financiers et juridiques de leur autonomie, notamment la responsabilité pleine et entière en matière d'élaboration du PLU ;

Demande au gouvernement de présenter aux élus des communes du périmètre métropolitain une simulation sur l'impact financier de la création de cette Métropole sur les finances communales déjà mises à mal par la baisse drastique des recettes décidées unilatéralement par l'Etat.